



Distr. LIMITEE

ID/WG.136/21

4 janvier 1973

ORIGINAL : FRANCAIS

Organisation des Nations Unies pour le développement industriel

---

Réunion pour la promotion du transfert  
des connaissances techniques aux pays en voie  
de développement par le moyen de contrats  
de sous-traitance et d'accords de licence  
(en particulier dans l'industrie automobile)

Paris (France), 27 novembre - 1er décembre 1972

DISCOURS D'OUVERTURE

DISCOURS D'OUVERTURE DE M. JEAN CHARBONNEL,  
MINISTRE DU DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL ET SCIENTIFIQUE

Messieurs,

Je suis très heureux de pouvoir personnellement vous accueillir à Paris et ouvrir ce Colloque de l'ONUDI, consacré au transfert des connaissances techniques, au moyen de contrats de sous-traitance et d'accords de licence, en particulier dans le domaine de l'industrie automobile.

Au nom du Gouvernement Français, je vous souhaite la bienvenue à Paris, en espérant le succès complet de cette semaine de travail.

Je suis persuadé que cette rencontre sera une nouvelle étape dans les actions de l'ONUDI et permettra tant d'accélérer l'industrialisation du Tiers-Monde que de renforcer la coopération industrielle entre les pays avancés et les pays en voie de développement.

Nous regrettons tous l'absence de M. I.H. ABDEL-RAHMAN, Directeur Exécutif de l'ONUDI. De Vienne, il nous a adressé un message qui prouve l'intérêt primordial qu'il porte à cette réunion.

Je tiens à saluer les délégués de nombreux pays en voie de développement qui ont bien voulu venir jusqu'à Paris et je remercie les fonctionnaires des diverses administrations publiques ainsi que les représentants des grandes firmes automobiles françaises et étrangères qui participent à ce colloque. Leur compétence et leur volonté d'aboutir sont le gage du succès de ces travaux.

\* \* \*

Je n'ai pas à vous rappeler, Messieurs, quels sont les buts et les réalisations de l'ONUDI : vous savez que cet organisme, dernier né des institutions des Nations Unies, a déjà, depuis sa création en 1966, manifesté son dynamisme et son efficacité. Ses activités opérationnelles variées ont notamment permis de sensibiliser l'opinion internationale aux problèmes de l'industrialisation du Tiers-Monde.

En ce qui concerne la réunion que j'ai l'honneur de présider, je rappellerai que le Conseil du développement industriel de l'ONUDI avait établi en mai 1971 un programme de travail dans le cadre duquel la Division des politiques et de la programmation industrielles avait notamment envisagé une rencontre internationale afin de donner un nouvel élan à sa politique de transfert des connaissances techniques; or, l'ONUDI avait souhaité que ce colloque ait lieu à Paris, le Gouvernement français a accepté sans hésitation de recevoir les délégations et de participer activement à l'organisation des réunions; il a, de plus, décidé de contribuer financièrement aux frais nécessaires.

Les autorités de l'ONUDI nous ont fait confiance; qu'elles en soient remerciées, au nom du Gouvernement français, par le Ministre du développement industriel.

Notre comportement dans cette affaire ne constitue qu'une preuve supplémentaire de la volonté de la France de mener une politique active d'aide au Tiers-Monde. Par ailleurs, c'est la première fois qu'un colloque de l'ONUDI, aussi important et réunissant un si grand nombre d'entreprises industrielles, se tient en France : cet événement m'est particulièrement agréable d'autant plus que le sujet de discussions choisi touche un des secteurs principaux de l'industrie française : la construction automobile.

\* \* \*

La coopération économique avec le Tiers-Monde a, depuis la dernière guerre mondiale, constitué l'un des objectifs fondamentaux de la politique extérieure française; cette "grande ambition de la France", ainsi que la définissait le général de Gaulle, n'a alors

Jamais cessé de se manifester ; certes, des impératifs historiques ont orienté les choix et notre aide est, pour une bonne part, allouée à des pays auxquels nous rattachent des liens traditionnels étroits, que nous a légués l'histoire. Toutefois, les autorités françaises ont toujours été conscientes de la nécessité d'apporter leur appui à une politique mondiale d'aide aux pays en voie de développement et cela, par l'intermédiaire d'organismes internationaux. C'est ainsi que la France participe activement au Fonds européen de développement de la Communauté économique européenne, à la Banque mondiale, à sa filiale l'Association internationale pour le développement, ainsi qu'aux divers organismes et fonds d'assistance des Nations Unies.

Dans toutes les rencontres internationales, les représentants français ont souligné notre position permanente en ce domaine.

Cette position est d'ailleurs conforme à celle de nos partenaires de Bruxelles, et lors de la Conférence au Sommet, d'octobre dernier, il a été rappelé que la "Communauté, consciente du problème que pose la persistance du sous-développement dans le monde, affirme sa volonté d'accroître son effort d'aide et de coopération à l'égard des peuples les plus démunis...".

Je tiens également à noter que la politique française d'aide au Tiers-Monde est, contrairement à ce que certains affirmaient, largement approuvée par les citoyens français qui, à raison de 78,5% ont répondu affirmativement, il y a à peine deux ans, à la question suivante : "A votre avis, la France doit-elle continuer à apporter son aide aux pays en voie de développement?".

J'ajouterai enfin que, personnellement, ces problèmes de développement du Tiers-Monde m'ont toujours beaucoup intéressé. Je me permets de vous rappeler que j'étais, il y a quelques années, Secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, chargé de la coopération dans le Gouvernement du général de Gaulle. Pendant cette période, j'ai pu apprécier de près les manifestations et les causes du sous-développement et j'ai mesuré l'ampleur des efforts à accomplir pour provoquer la croissance économique, et à travers elle la hausse du niveau de vie de tant de populations déshéritées.

Ce n'est pas à vous, Messieurs, que j'apprendrai que l'industrialisation des pays neufs soulève de nombreuses difficultés.

Pour créer une industrie rentable, il faut, en effet, la conjonction d'un certain nombre d'éléments : les matières premières, l'énergie, les capitaux, la main-d'oeuvre et les cadres, la technique, un environnement favorable et des débouchés. Or, dans les pays en voie de développement, ces conditions ne sont pas toujours remplies et il arrive que, dans certains cas, la croissance ne pourra être obtenue que par une extension de la production agricole.

Il est cependant très souhaitable de provoquer un développement équilibré portant aussi bien sur l'agriculture que sur l'exploitation du sous-sol et surtout la création d'usines. En effet, l'industrialisation a un effet multiplicateur direct et rapide; elle crée des emplois et permet donc de distribuer des salaires et de procurer des ressources budgétaires à l'Etat.

Si, pendant des siècles, on a estimé que l'industrie était le privilège de quelques pays bénéficiant d'un climat tempéré, cette thèse a été, à juste titre, rejetée et progressivement ont été créées dans les pays tropicaux quelques installations industrielles fondées soit sur l'exploitation et la valorisation des ressources naturelles, soit sur la substitution aux importations de biens de consommation produits par les pays riches. Mais cet essor a été lent.

Sans aucun doute, l'ONUDI, depuis sa création en 1966, a joué un rôle certain en faveur de l'industrialisation du Tiers-Monde. Je voudrais, à ce sujet, souligner l'efficacité des rencontres organisées, qui permettent de mettre en contact les entreprises privées des nations riches et les responsables de l'industrialisation des pays en voie de développement.

Mais bien des problèmes se posent encore. Il s'agit d'amplifier les efforts de coopération entre nations riches et pays en voie de développement, d'imaginer des solutions nouvelles, de mettre au point des procédures bien adaptées et de faciliter ainsi l'industrialisation du Tiers-Monde.

La France, chaque année, apporte son concours à de nombreux Etats du Tiers-Monde en finançant la formation de cadres, en octroyant une assistance technique en personnel afin de créer les structures administratives indispensables à la croissance économique et en contribuant à l'installation d'une infrastructure propice aux investissements industriels.

Notre politique a toujours tendu à rechercher une harmonisation efficace entre les actions privées, nationales et internationales; le colloque qui s'ouvre aujourd'hui à Paris, est un exemple de cette coopération entre l'Administration d'un pays industrialisé, des industriels privés et un organisme international.

Je ne m'étendrai pas sur les motivations et les contours de ces réunions que vous allez, Messieurs, suivre et animer pendant cinq jours. M. Le Guay, Directeur de la Division des politiques et de la programmation industrielles, vous donnera toutes les indications utiles à ce sujet.

Je voudrais toutefois vous dire combien, en qualité de Ministre du développement industriel et scientifique, je suis heureux que mon Département et les industriels avec qui il travaille soient directement associés à ces travaux.

Le thème de cette conférence, c'est-à-dire le transfert des techniques, me paraît particulièrement bien choisi, car ce transfert en provenance des pays industrialisés constitue un élément fondamental pour l'accélération du développement du Tiers-Monde. A ce sujet, je rappellerai que ces problèmes sont également étudiés aussi dans le cadre de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement; mais les travaux de cette réunion de Paris ne doivent pas faire double emploi avec ceux menés à Genève; ils seront complémentaires.

\* \* \*

Vous me permettrez enfin, Messieurs, avant d'ouvrir officiellement ce colloque, d'évoquer rapidement quelques considérations d'ordre général qui me paraissent essentielles.

Il convient de laisser jouer, autant que possible, dans ce domaine, l'initiative individuelle; en effet, une opération d'industrialisation a beaucoup plus de chances d'être solide et durable si le promoteur est un industriel qui prend des risques à sa charge. Mais souvent, et malgré l'existence d'éléments positifs, l'investisseur est réticent. Un soutien public est alors susceptible de faire disparaître ses hésitations, en créant un climat favorable: une telle aide doit normalement provenir de l'Etat d'accueil, des pays déjà industrialisés et des organismes internationaux.

A la vérité, l'implantation d'industries dans un pays neuf pose des problèmes, non seulement économiques, mais aussi psychologiques et politiques.

J'insisterai tout d'abord sur le fait que le comportement des investisseurs ne doit, en aucune manière, s'inspirer de ce qu'on a appelé le néo-colonialisme, car toute coopération serait alors viciée. En réalité, le système de relations entre les entreprises et les gouvernements des pays où se matérialise l'investissement doit être basé sur des avantages réciproques et équilibrés, et sur un intérêt commun, sans aucune marque de dépendance.

Cependant l'industriel désire - et cela se comprend aisément - bénéficier d'une protection juridique. Sans doute, un système de garantie est-il souvent prévu dans le Code d'investissements établi par les autorités du pays d'accueil. Mais il est apparu quelquefois que, contrairement à des dispositions, les conditions prévues se trouvent modifiées. Or, les risques politiques sont de nature à empêcher les installations industrielles dans le Tiers-Monde. Il est donc essentiel que les investisseurs disposent de garanties portant aussi bien sur le transfert financier que sur la stabilité fiscale. En effet, l'apport de capitaux et de techniques étrangères présente une telle importance pour l'industrialisation des pays du Tiers-Monde, que ceux-ci doivent mener une politique propre à encourager ces placements.

Ainsi, la volonté des investisseurs et l'action stimulante des pays d'accueil doivent permettre d'accélérer l'industrialisation. Par ailleurs, les travaux de l'ONUDI sont de nature à créer une conjoncture favorable à la coopération entre les industriels privés et les responsables de l'essor industriel du Tiers-Monde.

Je voudrais enfin noter un autre aspect du problème de l'industrialisation des pays en retard sur le plan économique : je veux parler des conséquences de cet essor sur la marche des industries du vieux Monde. En effet, la création de ces activités nouvelles ne manquera pas de provoquer une concurrence accrue sur le marché mondial; souvent même, les conditions de fabrication permettront à ces nouveaux producteurs d'offrir sur les marchés des articles à prix très bas. Il en résultera une perte de débouchés et une modification des courants d'échanges traditionnels. En réalité, le bilan global devrait être positif, car la hausse du niveau de vie dans le Tiers-Monde devrait entraîner, pour satisfaire les besoins désormais solvables, l'appel à l'importation de produits non encore fabriqués dans ces pays.

Il est évident toutefois que cette industrialisation occasionnera des changements dans la structure économique des pays nantis. Mais cette évolution est irréversible et les sacrifices éventuels, qu'il conviendra de supporter, doivent être acceptés, comme étant l'une des conséquences inévitable de la croissance économique du Tiers-Monde, qui est notre objectif commun.

\* \* \*

Messieurs, je ne voudrais pas prolonger mon exposé inaugural, je vais conclure et vous laisser travailler.

L'industrialisation est absolument nécessaire pour résoudre les problèmes du sous-développement, mais il est certain que de grandes difficultés doivent être surmontées avant de rattraper le retard considérable qui existe entre les pays nantis et le Tiers-Monde.

Actuellement, les nations évoluées, qui groupent seulement le quart de la population du monde, concentrent plus de 80% de la production industrielle et disposent de la presque totalité du capital disponible. Ces pays riches, où s'est manifesté en premier l'essor industriel, ont

su s'organiser pour pallier l'insuffisance de leurs ressources nationales par une politique efficace d'approvisionnement en matières premières venant de continents souvent lointains. Aussi s'est créée une physionomie particulière de la structure industrielle du monde avec une concentration des fabrications, aucunement en conformité avec les grands principes de la division internationale du travail.

La prise de conscience des peuples en voie de développement et le sentiment de responsabilité de la part des pays riches, ont provoqué l'institution d'une coopération économique et financière internationale.

La croissance économique, élément fondamental de la hausse du niveau de vie, pose de grands problèmes notamment financiers, humains et techniques et les experts des Nations Unies ont jeté les bases de la stratégie globale du développement en tenant compte des nombreux facteurs qui ont une incidence directe et indirecte sur l'essor économique souhaité.

Ce développement, ainsi que nous l'avons dit, doit être diversifié et équilibré, c'est-à-dire que l'industrialisation et l'augmentation de la production agricole doivent aller de pair. La création d'usines ex nihilo soulève assurément de grandes difficultés, dont la solution est actuellement recherchée; un des obstacles principaux est ce qui a été appelé le "fossé technologique", qui sépare les nations riches des pays en voie de développement, en raison notamment de la différence de niveau des connaissances techniques. Pour que le Tiers-Monde puisse progressivement disposer d'une civilisation industrielle moderne, il doit donc soit créer lui-même sa propre technologie, soit profiter de l'acquis des pays déjà industrialisés. En fait, il semble que le recours simultané à ces deux méthodes soit la meilleure formule, car les techniques doivent être adaptées aux conditions locales et aux structures sociales spécifiques de ces pays.

Vos travaux, Messieurs, contribueront, j'en suis sûr, à préciser les modalités d'application par les pays neufs des techniques utilisées par les nations évoluées; ainsi, vous apporterez une utile contribution à l'industrialisation du Tiers-Monde. Certes, beaucoup de pays ne sont pas encore prêts d'atteindre ce que les économistes appellent "le seuil de décollage", mais il est évident que des progrès seront accomplis et qu'il faudra prévoir les conséquences de cette mutation sur les rapports industriels entre pays riches et nations actuellement en retard économiquement.

En tout état de cause, le développement est l'objectif primordial vers lequel toutes les volontés doivent tendre; les résultats de ces actions concertées apporteront un soulagement général et une garantie pour la paix dans le monde.

Messieurs, vous participez pleinement à ces efforts : je vous en félicite et je forme, au nom du Gouvernement français, des vœux sincères pour le succès de vos travaux.

Et je rappellerai, pour terminer, une déclaration de M. Pompidou, président de la République française : "La lutte contre le sous-développement n'est pas seulement une obligation morale, elle répond véritablement à l'intérêt de l'humanité toute entière, faute de quoi, le jour viendra fatalement de l'affrontement entre la richesse et la pauvreté".

---